



PME :

QUEL FINANCEMENT POUR L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES ?

COLLOQUE ORGANISÉ
PAR LA CGT, LE 4 JUIN 2009

**4 JUIN
2009**

La violente crise financière, qui a entraîné une crise économique et sociale d'une rare violence, a montré qu'on ne peut s'en remettre au seul jeu des marchés financiers. Il revient à la puissance publique d'agir au nom de la cohésion sociale, de l'emploi, de la satisfaction des besoins sociaux des populations et du développement des territoires.

Les syndicats CGT de la Banque de France de France, de la Caisse des Dépôts et Consignations, d'OSEO (jadis BDPME) et la fédération des Finances CGT revendiquent la création d'un pôle financier public. Sa principale vocation serait de permettre une mise en synergie des missions des établissements économiques et financiers semi-publics agissant pour mieux assurer et garantir le financement de l'économie et particulièrement des PME – PMI, des TPE – TPI et donc l'économie des territoires et des bassins d'emploi. Cela nécessite aussi une profonde évolution de la politique monétaire au service de l'emploi et une profonde réforme du crédit.

Ce colloque a été ouvert par Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT et a rassemblé de nombreux acteurs : représentants de Bercy et des grandes institutions financières (Banque de France, Caisse des Dépôts et Consignations, OSEO), chefs d'entreprises, économistes et syndicalistes.



Introduction du colloque par Bernard Thibault (extraits)



Quelques mots donc pour introduire cette rencontre : le monde traverse l'une de ses plus graves crises de son histoire moderne.

La production a reculé brutalement dans les pays développés. Le B.I.T. pronostique 20 millions de chômeurs supplémentaires en 2009 ! Le commerce mondial recule. L'investissement a été bloqué pendant des mois.

Un an après son déclenchement, il y a toujours bataille pour caractériser la crise à la quelle nous sommes confrontés. Comme d'habitude, les dirigeants cherchent à accréditer l'idée de « causes externes » ou de simples « dérapages ». Pour une majorité de gouvernements ça ne se discute pas : « la crise économique est la conséquence de la crise financière » ; il suffirait de « sauver les principales banques et entreprises », de « moraliser la finance » et de « poursuivre les réformes » pour faire « repartir la machine économique ».

En réalité la crise est structurelle. Elle a trois racines profondes :

- une nouvelle phase de la mondialisation qui a provoqué la mise en concurrence des travailleurs à une échelle sans précédent ;
- une augmentation de la rentabilité du capital qui a accru la pression sur les salariés, développé la précarité et réduit l'investissement dans la sphère productive ;
- l'existence d'un volume impressionnant de liquidités qui a permis une inflation des actifs financiers et immobiliers.

Nous pensons que le patronat et les

gouvernements ne prennent pas en compte le fait que c'est globalement le mode de croissance financier et libéral, qui s'est imposé depuis 25 ans à partir des États-Unis, qui est en crise. C'est celui-ci qu'il faut mettre en cause en mesurant la place nouvelle à accorder au travail, à l'environnement, aux biens publics et aux activités productives. Le « retour au réel » présenté comme l'alternative à la « financiarisation », passe par la mise en cause de la logique de la rentabilité financière et la reconnaissance des priorités sociales.

Avec ce colloque sur le financement des PME, la fédération des Finances CGT, ses syndicats CGT de la Caisse des Dépôts et Consignations, de la Banque de France et d'OSEO participent à éclairer des voies nouvelles pour réorienter le fonctionnement de l'économie. Ces voies s'inscrivent dans le cadre des orientations de la confédération mais aussi dans le prolongement des propositions et des revendications portées par la plateforme intersyndicale des organisations syndicales.

Ces propositions s'articulent autour d'exigences relatives au développement des activités et de l'emploi dans les PME et dans les territoires et autour de la revendication CGT de création d'un pôle financier public.

Un travail conjoint d'actualisation et de précision de cette proposition de pôle financier public est en cours entre la confédération, les fédérations des Finances, des Banques et Assurances, des Activités Postales et des Télécommunications.



Bernard THIBAULT
(Secrétaire général de la CGT)

Face à la crise financière, économique et sociale, quelles mesures pour les PME - PMI

ANIMATION : Guillaume Duval, rédacteur en chef d'Alternatives économiques.

PARTICIPANTS :

- **Dominique LAMIOT**, secrétaire général de Bercy
- **Armand PUJAL**, Banque de France – directeur général des activités fiduciaires et de place.
- **René RICOL**, médiateur du crédit
- **Jean-Marc DURAND**, OSEO – directeur du développement et de la stratégie
- **Jean-Claude BROSSIER**, PDG d'une entreprise de travaux publics de 200 personnes
- **Emmanuel MEGRET**, Union patronale des Côtes d'Armor – délégué général
- **Marie-Thérèse BOYER**, syndicat CGT d'OSEO – secrétaire générale adjointe

Je suis heureuse qu'OSEO ait accepté de participer à ces tables rondes avec des acteurs très divers de la vie économique et sociale.

OSEO est un opérateur au service de l'État. Il est issu de la BDPME, née en 2004 du rapprochement du CEPME et de la Sofaris. En 2005, la fusion avec l'ANVAR a donné naissance à OSEO. C'est un EPIC détenu à 100 % par l'État.

Cet établissement a trois grandes filiales correspondant à trois grands métiers, trois grandes missions :

- la garantie (ex-Sofaris) dont la mis-

sion est de garantir partiellement le crédit bancaire, les banques détiennent 40 % du capital ;

- le co-financement (ex-CEPME) dont la mission est de financer les projets d'investissement des PME en partenariat avec les banques ;
- l'innovation et la recherche afin de soutenir la croissance des PME (ex-Anvar).

La CGT OSEO s'inscrit pleinement dans la création d'un pôle public économique et financier fort pour soutenir les PME et l'emploi.



Marie-Thérèse **BOYER**
(CGT OSEO)

Bernard Thibault a dit à propos du pôle financier public « il faut approfondir ce pôle à partir des outils existants, il faut valoriser les missions des établissements qui le composent ».

Je suis d'accord avec cela !

Les pouvoirs publics ont décidé de donner un ballon d'oxygène aux PME par deux actions :

- favoriser le crédit bancaire,
 - favoriser la levée de fonds propres.
- Le problème des PME n'est pas le coût du crédit mais l'accès au crédit. On ne sera fort que si on fait jouer l'effet réseau entre les différents partenaires : le ministère, OSEO, la CDC et la Banque de France.



Dominique **LAMIOT**
(secrétaire général de Bercy)

« **Ceux qui n'ont pas joué le jeu : ce sont les assureurs crédit.** »



René **RICOL**
(médiateur du crédit)

Depuis six mois, 12 000 entreprises nous ont saisi et 90 000 emplois ont été préservés par un travail d'équipe. On nous a reproché de faire prendre des risques aux banques, mais on en fait prendre moins qu'un trader fou en une journée.

Cette crise est une crise financière. Dès qu'il y a industrie financière, il faut faire de la valeur ajoutée. Ceux qui n'ont pas joué le jeu, ce sont les assureurs crédit qui étaient en train de tuer l'économie.

Il faudra aussi s'attaquer aux grands

donneurs d'ordre. Si les délais de paiement ont été réduits, ces grands donneurs d'ordre demandent des escomptes de 2 à 3 %, c'est quasiment usuraire !

Il conviendrait enfin, afin de ne pas se faire prendre à revers par la concurrence internationale d'aider, le cas échéant après dépôt de bilan, des repreneurs qui conserveront les emplois et le savoir faire. Il est nécessaire aussi, par des approches par filières, de faire grossir les PME pour qu'elles atteignent 300 salariés environ comme en Allemagne.

« **Une expérience de terrain partagé avec les syndicats dont la CGT.** »

L'UPIA des Côtes d'Armor a mis en place des synergies en coopération avec les organisations syndicales dont la CGT.

Pour les entreprises en sous-activité, nous apportons avec réactivité des formations transversales : bilan de

compétences, bilan d'orientation, diagnostic GPEC.

Trois objectifs stratégiques ont été mis en oeuvre :

- maintenir les emplois et les compétences
- limiter les conséquences sociales de la sous-activité
- dynamiser les compétences pour préparer la reprise.



Emmanuel **MÉGRET**
(délégué général UPIA)

« **Pas question de jeter les hommes par-dessus bord [...] former plutôt que licencier.** »

Le monde financier impersonnel a su essorer les grandes entreprises et a su pirater les banques ; la prochaine piraterie sera ces LBO autour de ces entreprises qui structureront notre société.

Je suis le skipper d'un navire avec des gros nuages et il n'est pas question de jeter des hommes par dessus

bord, je vais avoir besoin de tout le monde. Avant de penser à des plans de licenciements, je vais d'abord « réduire la voilure » c'est-à-dire réduire mes investissements.

Former plutôt que licencier, c'était le slogan du BTP en région Centre. Je préfère former pour des objectifs stratégiques afin que l'ensemble des salariés gardent le moral car la tempête n'est pas finie.



Jean-Claude **BROSSIER**
(PDG société Jérôme)



Jean-Marc **DURAND**
(directeur à OSEO)

La France est le premier pays au monde pour l'accompagnement des entreprises.

J'observe que depuis trente ans, on est le premier pays au monde dans l'accompagnement à la création d'entreprise. Grâce à ce travail en réseau, la France est moins affectée que d'autres pays. Les banques en France sont plus fortes que ces banques virtuelles qui

ont créé cette crise financière. OSEO est un outil de la modernisation de la politique économique française, un partenariat public / privé. OSEO est un compromis entre la puissance publique et les entreprises privées. Vous parlez de pôle public. Je plaide pour un pôle semi-public : public par ses missions d'intérêt général, privé par ses modalités de gestion.

Interventions dans la salle

Des représentants des personnels des établissements financiers (Banque de France, CDC...) sont intervenus pour dénoncer le désengagement progressif de leurs institutions ainsi que des salariés des banques (Crédit Agricole notamment), dénonçant les stratégies de leurs entreprises.

Nasser Mansouri GUILANI (directeur du secteur économique de la CGT)

À entendre une intervention, et concernant le pôle public, il y aurait d'un côté l'efficacité du privé et de l'autre le public comme pompier du social : ce n'est pas du tout la conception qu'en a la CGT.

Un document rédigé conjointement par la confédération CGT et les fédérations des Banques et Assurances, des Activités Postales et de Télécommunications et des Finan-



ces est disponible sur cette question. Par ailleurs, le plan de relance gouvernemental est critiquable sur le fond et insuffisant économiquement. Là encore, la CGT a produit une étude et des propositions pour relancer l'activité économique et l'emploi.

Place des PME dans les stratégies de développement des territoires et des bassins d'emplois

ANIMATION : Jean-François Jouselin, directeur de la Nouvelle vie ouvrière (NVO)

PARTICIPANTS :

- **Armand PUJAL**, Banque de France – directeur général des activités fiduciaires et de place
- **Daniel BRUNEL**, vice-président de la région Île de France
- **Annie GEAY**, OSEO – directrice de l'Innovation
- **Frédéric BOCCARA**, économiste, membre du Conseil national du PCF
- **Jean CHAZALON**, CGPME région Centre
- **Jean-Philippe GASPAROTTO**, secrétaire général de l'USCD CGT.



Armand **PUJAL**
(Banque de France)

Nous rendons vraiment service aux PME françaises [...] avec ACSEL, une étude comme cela vous n'en trouverez pas dans le monde entier !

La Banque de France a plus de deux cents ans d'histoire. C'est une banque centrale des plus anciennes et elle a toujours eu une présence locale très forte pour la connaissance des agents économiques et des territoires. Nous avons une présence départementale qui nous procure cette connaissance du terrain avec deux missions :

- avoir une appréciation neutre sur la situation financière des entreprises,
- assurer le suivi de l'économie des territoires et des bassins d'emplois.

Nos missions ont trois fonctions essentielles :

- le traitement et la collecte de don-

nées individuelles,

- l'évaluation et la cotation des entreprises,
- l'analyse et la recherche pour toujours améliorer notre analyse financière et avoir une cotation incontestable.

1 900 000 entreprises sont recensées dans le fichier bancaire des entreprises et 250 000 sont cotées et j'insiste : gratuitement. Nous rendons vraiment service aux PME françaises. Nous avons un produit qui s'appelle ACSEL (analyse conjoncturelle et économique locale) : nous partons des 1 900 000 entreprises et nous avons une analyse plus agrégée vers les bassins d'emplois et les territoires. Une étude comme cela, vous n'en trouverez pas dans le monde entier !

« **Il y a des débats qui ne font pas consensus et qu'il est utile d'ouvrir.**

Il y aurait un monde paradisiaque des PME par rapport au monde affreux des multi-nationales qui ferait consensus dans plusieurs camps. Cette appréciation est à nuancer. Entre des petites entreprises nées du statut d'auto-entrepreneur et des entreprises de plusieurs centaines de salariés, il doit y avoir des aides différenciées en fonction de leur efficacité productive, en fonction de leur capacité de création d'emplois, de leur respect du code du travail et des droits sociaux. Vis-à-vis des territoires et des bassins d'emploi, il convient de mettre en place des structures de proximité.

Or, on a assisté, au niveau de nos établissements, à une très nette dégradation et la Banque de France en est un exemple. Il est incontestable qu'on a pas oeuvré à une logique de proximité de soutien à l'économie. La médiation du crédit ne suffit pas à remplacer tous les agents publics qui ont été supprimés. Le pôle public répond aux besoins actuels et il est nécessaire de stopper le déclin des établissements qui le composent, ainsi que les logiques de banalisation ou de privatisation qui sont menées actuellement. Les instances locales de décisions ont un rôle à jouer dans la mise en place de ce pôle financier qui ne doit pas être que national mais aussi régional et local.



Jean-Philippe **GASPAROTTO**
(CGT Caisse des dépôts)

« **S'il n'y a pas ingérence de la puissance publique, la situation continuera à se dégrader.**

En Île de France, il existe 38 000 entreprises de moins de 350 salariés et cela représente 30 % des emplois dans la région. À l'évidence, on résiste mieux quand on est dans l'économie réelle que dans l'économie virtuelle. En Île de France, 30% du chiffre d'affaires des PME dépend des grands groupes. Le Conseil régional sert de relais pour

que le système bancaire soit au rendez-vous.

Des PME nous disent « *les banques nous répondent, nous vous donnerions bien du crédit mais d'autres ne le font pas alors nous préférons reconstituer nos fonds propres* ».

S'il n'y a pas ingérence de la puissance publique, la situation continuera à se dégrader.

Les élus régionaux ne doivent pas laisser les entreprises et les banques isolées chacune dans leur domaine, il leur faut agir pour modifier le cours des choses.



Daniel **BRUNEL**
(Région Ile de France)

La France dispose d'atouts pour sortir de la crise par la création de valeur, donc par l'innovation.

En 2008, les PME innovantes ont déclaré qu'elles avaient une hausse de chiffre d'affaires de 8 % contre une stagnation pour les autres. Elles considèrent que la crise n'affecterait pas ou peu leur activité contre 18 % des PME non innovantes qui sont habituées à réagir par construction. Elles sont en construction et en réactivité permanente.

Il faut attirer toutes les PME vers l'innovation, vers les défis sociétaux que sont la santé, le vieillissement de la

population, les ressources énergétiques, la nécessité d'avoir une croissance durable. Ces demandes vont structurer les PME à l'avenir et elles doivent en tenir compte.

OSEO a toujours axé son développement sur la réactivité et la proximité au service des PME. À cet égard, les collaborations étroites engagées avec les collectivités locales ont permis d'élargir une offre complète couvrant un large éventail de besoins en financement de des projets d'innovation. La France dispose d'atouts pour sortir de la crise par la création de valeur, donc par l'innovation.



Annie **GEAY**
(directrice à OSEO)

Il faut faire confiance aux PME et PMI en particulier celles qui sont innovantes.

(Jean CHAZALON a précisé qu'il s'exprimait à titre personnel)

Avec la crise, les PME sous-traitantes sont en difficulté surtout si le groupe dont elles dépendent est lui même en difficulté.

Mais elles ont des outils :

- le logiciel GEODE de la Banque de France qui permet de faire un diagnostic et des prospectives,
- l'innovation avec la recherche et le développement - il est très important d'avoir des conventions avec les

écoles d'ingénieurs - ;

- la collaboration avec les conseils régionaux qui aident les PME-PMI.

Quels sont les freins ?

- la frilosité des banques,
- les assureurs crédit qui retirent les agréments,
- l'inadéquation entre le discours de l'État et la réalité concernant le remboursement de TVA, le dégrèvement de la taxe professionnelle, le versement du chômage partiel, etc.

Malgré tout cela, il faut faire confiance aux PME-PMI et tout particulièrement à celles qui sont innovantes.



Jean **CHAZALON**
(CGPME, région Centre)

La BCE fait le verrou : il faut soutenir les PME sur la question de l'emploi, des salaires, et des qualifications.

Les PME représentent 65 % des emplois en prenant le seuil de 500 salariés. Elles pèsent moins dans la valeur ajoutée (37 %) ce qui démontre une prédation des groupes et des donneurs d'ordre. Les PME indépendantes ne représentent que 19 % de la valeur ajoutée.

Les PME sont dominées par les groupes et les donneurs d'ordre, notamment par le poids des charges

financières. Les PME indépendantes ont plus de difficultés à obtenir du crédit.

Des fonds ont été octroyés à OSEO pour refinancer différemment. La Banque Européenne d'Investissement (BEI) serait censée soutenir les PME.

La question est bien celle du crédit : il faut soutenir les PME sur la question de l'emploi, de la qualification et des salaires.

La BCE fait le verrou et ne permet pas de financer massivement les PME.



Frédéric **BOCCARA**
(économiste au PCF)



Interventions dans la salle :

Patrick HUBERSCHWILLER (CGT Banque de France) s'est dit extrêmement surpris d'avoir entendu le directeur général de la DGAFP (Banque de France) vanter la présence de place de la Banque de France.

Alors qu'un projet de restructuration visait une structure régionale, ce sont les personnels et les syndicats qui ont imposé une présence dans les départements et les bassins d'emploi.

Agréablement surpris par le discours volontariste du directeur général, il signale l'insuffisance d'effectifs pour la médiation du crédit ou le traitement du surendettement. Il chiffre à 500 à 600 le besoin d'emplois à satisfaire.

Quelles interventions publiques, quelles propositions ?

ANIMATION : Marc Landré du journal *Le Figaro*

PARTICIPANTS :

- **Michel SAPIN**, ancien ministre, responsable des questions économiques au PS
- **Augustin de ROMANET**, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations
- **Jean-Christophe LE DUIGOU**, secrétaire national de la CGT
- **Denis DURAND**, secrétaire général du syndicat CGT de la Banque de France

Faire grossir les PME sans qu'elles se vendent à des grands groupes...

Le fonds stratégique d'investissement, c'est ce que nous faisons à la CDC mais avec des moyens supplémentaires. L'État détient 49 % de ce fond qui représente 20 milliards d'euros. Il a pour objectif d'être actionnaire minoritaire dans des entreprises qui ont une capacité de développement. Le fonds stratégique aura trois principales cibles :

- stabiliser le capital des grandes entreprises de 8 à 10 % afin d'éviter

les risques de mainmise extérieure qui pourrait déplacer les centres de décision.

- soutenir les PME de taille moyenne
- soutenir les toutes petites PME qui ont besoin d'investissement entre 1 et 5 millions d'euros.

Le problème en France est que les PME ne grossissent pas. Lorsqu'elles atteignent 500 salariés, elles se vendent à des grands groupes et elles ont moins de croissance, moins de dynamisme, moins de vitalité.



Augustin **DE ROMANET**
(DG de la Caisse des dépôts)

La CGT porte le drapeau du pôle financier public.

Des mesures ont été prises durant la phase aigüe de la crise mais il n'est pas sûr qu'on échappe à des répliques de la crise actuelle. Je ne discute pas ces mesures : médiateur du crédit, accélération de remboursement de TVA ou autres, je préfère des entreprises qui ne ferment pas.

Mais, il faut que les mesures prises soient en perspective avec une sortie de crise. Cela implique de traiter en même temps les problèmes structurels.

La question des fonds propres ne doit pas être éludée mais leur situation s'est plutôt améliorée avec un

niveau de 25 % du passif contre 20 % il y a dix ans.

Sur le fameux débat risque/rentabilité, tout dépend s'il est vu d'un point de vue financier ou d'un point de vue économique. Deux axes de progrès :

- la mutualisation,
- le crédit.

Nous portons le drapeau du pôle public. La crise de 1973 a entraîné la création d'institutions financières nouvelles. Nous serons obligés, pour une sortie de crise, de poser la question des outils publics.

Nous proposons aussi des structures régionales : nous appelons cela les *fonds régionaux pour l'emploi et le développement économique*.



Jean-Christophe **LE DUIGOU**
(secrétaire national - CGT)

« **Avec les régions, il aurait fallu développer des travaux nécessaires pour soutenir le carnet de commande des entreprises.**

Avec une crise comme celle-là, il faut se battre sur deux fronts : la relance économique immédiate car les difficultés sont là aujourd'hui. Il y a eu beaucoup d'affichage dans le plan de relance gouvernemental mais relancer par des investissements à moyen terme comme le TGV ne donne pas d'activité et d'emploi immédiatement. Il aurait fallu, comme les allemands, agir avec les collectivités locales pour développer des travaux nécessaires et mis en place rapidement comme des routes, des crèches, des écoles qui sont nécessaires, ce qui aurait soutenu le carnet de commande des entreprises.

On doit aussi poser de nouveaux jalons pour remédier à toute nouvelle crise.

Il ne faut pas couper l'économie en deux : le financement des PME avec un pôle public et le reste avec un pôle privé. Il faut que les grandes banques privées aient pour les PME une attention plus forte.

Nous proposons un pôle public de financement. Il faut que les établissements publics ou d'intérêt public tels que la Caisse des dépôts, la Banque de France et beaucoup d'autres, avec les collectivités locales et les régions, se coordonnent plus et mettent mieux en oeuvre leurs moyens pour appuyer l'économie française mais il faut que le secteur privé s'implique mieux dans le financement des PME-PMI.



Michel **SAPIN**
(ancien ministre PS)

« **À la CGT BDF, nous plaidons pour une politique monétaire sélective.**

Le crédit, c'est une possibilité de financer des investissements aujourd'hui pour créer des richesses qui seront disponibles demain et non pas mobiliser des richesses accumulées. C'est une autre logique que celle que nous avons dans une salle de marché.

Dans une salle de marché, il n'y a qu'un seul critère : le maximum de rentabilité sinon, vous êtes mort ! 0 % de marge de manoeuvre, 70 % au niveau des exploitants bancaires. Cette différence est énorme !

Fort de ce constat, à la CGT Banque de France, nous plaidons pour une politique monétaire sélective. Si des investissements, des projets répondent à des critères rigoureux de viabilité économique qui s'allient avec des critères tout aussi rigoureux concernant l'emploi, le développe-

ment social, l'élévation de la formation et de la recherche, nous pensons que ces crédits doivent être favorisés par la politique monétaire.

Si ces crédits sont mobilisés sur les marchés financiers pour alimenter des bulles spéculatives, alors il faut les pénaliser par des taux de refinancement plus élevés. Ces mesures ne relèvent pas de l'utopie. Elles sont techniquement possibles.

Des décisions graves sont en train d'être prises si un projet de la BCE vient à exécution. Aujourd'hui, l'euro-système a le droit de refinancer le crédit aux entreprises. C'est le modèle français qui a été étendu à toute l'Europe. Mais en 2012, cette mesure serait limitée aux entreprises dont le chiffre d'affaire est supérieur ou égal à 500 000 €.

Quand on dit cela à un syndicaliste ou un patron de PME, ils ont compris : la politique monétaire ignore les PME.



Denis **DURAND**
(CGT Banque de France)

Conclusions (extraits)



Christophe **DELECOURT**
(Secrétaire Général
CGT Finances)

« *J'ai le sentiment que notre proposition d'un pôle financier public, même si elle ne fait pas l'unanimité, est assez largement partagée.*

En organisant ce colloque, la fédération des Finances faisait un double constat et formulait une proposition.

Premier constat : la crise systémique frappe durement les PME qui sont fortement pourvoyeuses d'emploi et qui irriguent l'économie des territoires. Leurs difficultés rejaillissent donc sur les bassins d'emploi et sur les salariés.

Second constat : la crise nécessite une intervention publique pour compléter, corriger et encadrer les acteurs privés.

Tout le monde s'accorde pour dire qu'on ne peut s'en remettre au seul jeu des marchés et qu'il faut utiliser la puissance publique.

Les mesures prises pour le secteur bancaire étaient sans doute nécessaires pour assurer sa pérennité et son fonctionnement. Mais on voit bien qu'elles sont insuffisantes et nous ne savons pas si les banques joueront le jeu.

L'injection très médiatique de fonds publics dans certaines entreprises ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. Des besoins tout aussi criants sont laissés en déserrance.

L'objectif que nous poursuivons

consiste à réfléchir comment les pouvoirs publics pourraient répondre à ces besoins de financement de façon plus cohérente et plus efficace.

La fédération des Finances, qui syndique les personnels des ministères de Bercy et des établissements semi-publics économiques et financiers, est particulièrement bien placée pour mesurer les potentialités et les insuffisances.

C'est pourquoi, nous revendiquons une politique économique orientée vers l'emploi, la satisfaction des besoins sociaux et le développement durable.

Sur cette base, et avec les fédérations des Banques et Assurances, des Activités Postales et de Télécommunications et des Finances, nous avons proposé la **création d'un pôle financier public** qui mettrait en synergie les missions des établissements économiques et financiers semi-publics concernés sur les bases de la prévalence de l'intérêt général et un contrôle citoyen.

Je remercie tous les intervenants et les journalistes qui ont animé les débats. Ceux-ci ont montré que les constats étaient assez largement partagés et si notre proposition d'un pôle financier public ne fait pas l'unanimité, j'ai le sentiment qu'elle est elle aussi assez largement partagée.

La genèse du colloque

L'organisation de ce colloque trouve son origine dans plusieurs facteurs qu'il s'agisse plus particulièrement de la crise systémique ou encore de la construction d'un processus d'action interprofessionnel.

Comme l'a souligné Bernard Thibault dans son intervention d'ouverture, le monde traverse l'une des plus graves crises de son histoire moderne. La crise systémique frappe très durement aussi les PME qui sont de grandes pourvoyeuses d'emplois et irriguent la vie économique et sociale des territoires.

Leurs difficultés rejaillissent donc inévitablement sur les bassins d'emplois dans lesquels elles sont implantées et donc sur la situation des salariés, des collectivités locales et des territoires concernés.

La crise systémique met en évidence qu'on ne peut s'en remettre au seul libre jeu des marchés et qu'il revient à la puissance publique d'agir pour faire prévaloir des considérations d'intérêt général au service de la construction du lien et de la cohésion sociale, du plein emploi solidaire, de la satisfaction des besoins sociaux, du développement durable des territoires...

Permettre et assurer des finalités et efficacités nouvelles de la puissance publique exigent de

doter cette dernière d'outils d'intervention nouveaux, y compris et plus particulièrement s'agissant des modalités et des moyens de financement des politiques et des services publics et d'intérêt général.

Ainsi, cela fait presque deux décennies que la fédération des Finances et ses syndicats, en lien et avec la confédération, proposent et agissent pour la création d'un pôle financier public dont une des missions consisterait à renforcer l'appareil productif en assurant et garantissant le financement des Petites et Moyennes Entreprises dans un contexte où elles accèdent de plus en plus difficilement au crédit bancaire.

Loin de permettre sa création, les politiques mises en œuvre depuis ont généré la casse des missions et des institutions économiques et financières qui devraient être constitutives de ce pôle.

Pourtant, sous les effets produits par la violence de la crise systémique, cette revendication n'a cessé de prendre une acuité particulière.

Dès lors, la CGT a entrepris un travail d'actualisation et de précision de la revendication relative à la création d'un pôle financier public et de mener campagne en organisant notamment ce colloque.



La conception et les premiers enseignements du colloque



Les analyses de la crise systémique ont amené la CGT à confirmer sa volonté d'œuvrer à un changement du système économique et social actuel et non à une seule moralisation ou régulation de ce dernier.

Pour y parvenir, il y a besoin de créer les conditions d'un débat contradictoire et même d'une confrontation sur nos analyses, nos revendications et nos propositions avec différents « acteurs » de la société française qu'il s'agisse des salariés, des retraités, des privés d'emploi, de leurs représentants syndicaux, mais aussi des élus, des ministres, des hauts fonctionnaires, des dirigeants de ministères et d'administrations publiques, d'institutions économiques et financières, des chefs d'entreprises ou encore des économistes et statisticiens...

C'est pourquoi la fédération des Finances et ses syndicats ont fait le choix d'un débat ouvert et contradictoire lors de ce colloque en invitant une

diversité d'acteurs de la vie économique, sociale et politique à y participer.

Même si nous avons besoin de procéder à une analyse détaillée des différents propos tenus, de premiers enseignements peuvent être tirés de ce colloque.

Tout d'abord, même si elle fait l'objet d'analyses différentes, la réalité et l'importance de la crise sont reconnues par l'ensemble des intervenants. Cette crise met gravement en péril l'avenir des Petites et Moyennes Entreprises dont l'avenir, qu'il s'agisse de leur sauvegarde ou de leur développement alors qu'elles représentent aujourd'hui 65 % de l'emploi.

Dans un tel contexte, il aura été aussi important de constater que les participants au colloque ont considéré l'intervention de la puissance publique comme nécessaire pour permettre le développement des activités, de l'emploi et des qualifications dans les Petites et Moyennes Entreprises.

Bien évidemment, les finalités et les modalités de cette intervention publique ont fait et font l'objet d'un réel débat contradictoire où différentes problématiques sont posées s'agissant de ses dimensions conjoncturelles (plan de relance, médiation du crédit...) ou/et structurelles (création d'un pôle financier public, transformation du rôle et de la place de l'État...), de ses dimensions territoriales, nationales, européennes et internationales ou encore des finalités et des contenus des politiques publiques et d'intérêt général... pour ne donner ici que quelques exemples.

Le débat aura toutefois mis en évidence l'idée partagée d'une nécessaire intervention de la puissance publique au moyen d'outils publics de financement nouveaux et l'intérêt porté comme le montre plus largement le débat public actuellement à l'œuvre dans la société française à la proposition CGT de création d'un pôle financier public.

Le pôle financier public, c'est quoi ?

Porteuse d'un projet de transformation économique et sociale, la fédération des Finances a notamment pour objectif de mettre « les Finances » au service de l'instauration d'une société du plein emploi, de la satisfaction des besoins sociaux et du développement durable.

La racine de la crise actuelle trouve son origine structurelle dans un mode de développement fondé sur la dévalorisation du travail - qu'il s'agisse de son volume, de sa nature, de sa rémunération ou encore des conditions de travail - une course effrénée à la maximisation du taux de profit mais aussi une financiarisation des activités économiques.

Cette crise, qui génère aujourd'hui une récession sans précédent depuis la seconde guerre mondiale, révèle avec une plus grande acuité encore, non seulement la nécessité de la création d'un pôle financier public mais aussi le besoin d'en préciser les contenus et les finalités.

Il nous apparaîtrait notamment que :

- Les missions et les finalités du pôle financier public, fondées sur une logique de service public et non de maximisation des profits, auraient pour objet de renforcer l'appareil productif et la reconquête de l'industrie, d'orienter et d'utiliser l'épargne populaire afin de satisfaire les besoins sociaux et économiques, d'assurer l'inclusion fi-

nançière et l'accès de toutes et tous aux services financiers, de contribuer à la mise en place et au financement de fonds régionaux pour l'emploi et le développement.

- Les interventions du pôle financier public pourraient revêtir trois formes principales à savoir la distribution de crédits, l'octroi d'aides et de garanties financières, une participation au capital des entreprises en difficulté.

- Son périmètre serait constitué des établissements financiers semi-publics mais aussi de la Banque Postale, de Dexia ou encore de la Co-face.

- L'organisation et la direction du pôle financier public devraient à la fois permettre une coordination des actions de ses composantes et la prise en compte de l'intérêt général, tout en disposant d'une certaine autonomie vis-à-vis de la puissance publique.

Bien évidemment, la création d'un pôle financier public ne saurait épuiser la question de la place de l'intérêt général dans un système financier qui, à côté du pôle financier public, continuerait à compter un réseau mutualiste et des établissements privés dont l'activité devrait, dans des conditions et des formes à définir, faire l'objet d'une appropriation collective et d'une réorientation vers des missions de service public.



FÉDÉRATION DES FINANCES CGT
263, RUE DE PARIS
CASE 540
93514 MONTREUIL CEDEX

TÉL : 01 48 18 82 21
FAX : 01 48 18 82 52
COURRIEL : finances@cgt.fr
SITE : www.finances.cgt.fr

